



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rassemblement Vie et Lumière

Question orale n° 572

Texte de la question

Mme Constance de Pélichy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rassemblement de Vie et Lumière, qui devrait se tenir à deux reprises cette année encore dans sa circonscription. Cet évènement a lieu chaque année depuis 1998 dans la petite commune de Nevoy, sur un terrain appartenant à l'association. Il s'agit du plus grand pèlerinage d'Europe, attirant des dizaines de milliers de pèlerins dans une commune qui compte à peine 1 000 habitants. Chaque année, cet évènement représente une charge considérable pour la commune. Il constitue tout d'abord un défi sanitaire majeur pour les autorités locales comme pour les organisateurs. C'est également un enjeu sécuritaire important ayant fait appel à plus de 300 gendarmes, qui mobilise pendant plusieurs semaines des forces de sécurité parfois issues de départements voisins. À cela s'ajoutent les difficultés de cohabitation avec les habitants, légitimement affectés par la présence d'un nombre aussi important de personnes à proximité de leur lieu de vie. En 2023, ce sont 40 000 voyageurs qui ont participé au rassemblement du mois de mai, auxquels s'est ajouté un second rassemblement en août. Au-delà du nombre de participants, c'est l'ensemble du défi logistique lié à leur accueil qui a pesé lourdement sur les capacités locales. Cette situation n'est pas tenable. Mme la députée tient toutefois à souligner que certaines années se sont mieux déroulées. En concertation avec le pasteur, la mise en place d'une jauge limitée à 25 000 participants, ainsi que la délocalisation du second rassemblement de l'Ascension hors du département, ont été actés. Par ailleurs, les effectifs nécessaires des forces de l'ordre avaient été mobilisés, permettant au pèlerinage de se dérouler dans de meilleures conditions. L'année passée, ces avancées ont été le fruit d'une collaboration entre les élus locaux, la préfecture et le ministère qui ont permis d'obtenir des renforts pour la sécurité, une jauge respectée et un seul pèlerinage. Mme la députée adresse une simple question à M. le ministre : est-il prêt, cette année encore, à travailler avec les élus afin de permettre aux voyageurs de se réunir dans des conditions dignes, tout en assurant la protection des concitoyens ? S'engage-t-il à mettre à disposition les mêmes forces de sécurité, à savoir trois escadrons de gendarmerie mobile ? L'État soutiendra-t-il la tenue d'un évènement en règle permettant à tous d'en profiter ? La commune de Nevoy et l'ensemble des acteurs locaux font tout leur possible pour accueillir ce rassemblement dans les meilleures conditions, mais ils ne peuvent pas porter seuls une charge d'une telle ampleur. Il est aujourd'hui indispensable que l'État s'engage pleinement pour venir en soutien d'élus qui font déjà preuve d'un sens aigu des responsabilités. Le terrain prêté pendant plusieurs années par l'État a été un levier essentiel ; il est nécessaire que cela redédevienne le cas. C'est une question de solidarité nationale. Les élus comptent sur M. le ministre pour que, cette année encore, le pèlerinage puisse se dérouler dans des conditions satisfaisantes, garantissant la sécurité de tous et le respect de chacun. Elle lui demande, s'il est prêt à passer des discours aux actes et à s'y engager publiquement.

Données clés

Auteur : [Mme Constance de Pélichy](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 572

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 janvier 2026](#)